

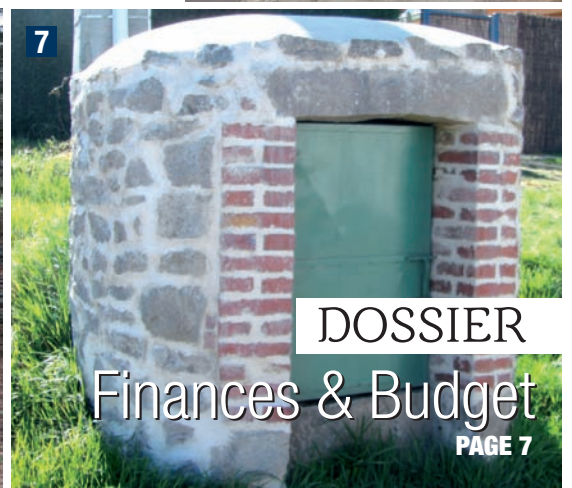
Saint-Marcellin en-Forez



Quiz

Saint-Marcellin
en-Forez
et son
patrimoine

*Identifiez les sites,
et vérifiez vos réponses
en page 14 de
votre bulletin.*



DOSSIER
Finances & Budget
PAGE 7



Fournitures Générales
pour Métiers de Bouche

www.delicesdeschefs.com

3 ADRESSES À VOTRE SERVICE

51, Avenue de la Gare
42680 **ST MARCELLIN EN FOREZ**
Tél. 04 77 52 96 88
Fax. 04 77 52 82 01

Parc la Demie Lieue
6, rue Branly
42300 **MABLY**
Tél. 04 77 71 32 35
Fax. 04 77 72 43 16

346, Chemin des communes
38480 **ROMAGNIEU**
Tél. 04 76 32 16 27
Fax. 04 76 31 01 90



Réseaux électriques
Éclairage public
Signalisation lumineuse et tricolore
Vidéo protection
Réseaux très haut débit
Facility Management

BOUYGUES ENERGIES & SERVICES
Direction Régionale Loire Auvergne
Vallée du Rhône
BP 467 ZAC des Plaines
Rue des Chênes - 42164 BONSON
Tél : 04 13 64 03 83
Fax : 04 77 55 07 61
www.bouygues-es.com





Entretien de chaudières
Dépannages
Plomberie
Chauffage

Chatelus
42680 Saint-Marcellin-en-Forez

06 24 15 07 47
gonon.energies@live.fr



La nouvelle énergie du bâtiment





Imprimerie DESIAGE Offset

ÊTRE
À VOTRE
ÉCOUTE

Impression tous supports
Marquages véhicules
Imprimés administratifs

Imprimés commerciaux
Impression numérique
petit et grand format
Projets d'entreprise



42680 Saint-Marcellin-en-Forez
Tél. 04 77 52 96 09 - devis@imprimerieido.com

Charpente • Couverture • Menuiserie




Entreprise FAVERJON

Tél. 04 77 52 80 82

La Madone - 42680 St-Marcellin en Forez
entreprise.faverjon@orange.fr - Fax 04 77 52 86 80





Centre Équestre de la Roche

Ecole d'Equitation - Stages
Pensions
Balades - Compétitions

Réservation : 04-77-52-97-48 ou 06-83-41-57-96
Mail: infocequestredelaroch@orange.fr
Site internet : www.centre-equestre-laroche.fr

Lieu dit « La Roche »
Saint Marcellin en Forez 42680

SUPER U

SURY LE COMTAL - 04 77 30 01 73

OUVERT LE DIMANCHE MATIN





rendez-vous sur www.superu-surylecomtal.com



MOULANGER AUTOMOBILES

AGENT PEUGEOT • CARROSSERIE • MECANIQUE
VENTE DE VÉHICULES NEUFS ET OCCASION

Zone des Plaines • Chemin des Lièvres • 42 680 Saint-Marcellin en Forez
Tél. 04 77 52 83 73 • Portable : 06 82 13 99 32

moulanger.automobiles@orange.fr • www.moulanger-automobiles.com



Sereinement et positivement.



Le budget primitif, présenté le 22 mars dernier par l'équipe municipale, permet cette année encore d'envisager l'avenir de notre commune sereinement et positivement.

Sereinement, grâce à l'excédent de fonctionnement de la commune que nous sommes arrivés à dégager.

De plus, la fiscalité locale n'augmentera pas en 2018, conformément à nos engagements de maîtrise des impôts locaux que nous avons pris en 2014 nous continuons ainsi à préserver votre pouvoir d'achat et à vous proposer un service public de qualité, toujours au plus près de vos besoins et de vos attentes.

Positivement, car les investissements programmés sur cette année 2018 vont permettre la réalisation de nombreux engagements comme par exemple l'aménagement de l'îlot du Couhard par la création d'une liaison en mode doux entre le Boulevard du Couhard et la place St Catherine, l'aménagement du parvis de l'école maternelle et la création d'une zone de stationnement projet soutenue significativement par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. D'autres projets verront le jour pour améliorer les conditions d'accueil de nos enfants, avec des travaux d'isolation à l'école de la Paix permettant davantage de performances énergétiques. Nos équipements sportifs avec la construction du préau sportif et de gros travaux de voiries notamment la rue Charles de Gaulle ou la rue Antoine Dupuy

Bien évidemment, nos efforts en matière de tranquillité publique avec la poursuite du déploiement de la vidéoprotection qui a fait de notre commune celle qui a dénombré le moins de cambriolage (huit sur 2017) sur le département pour des villes de 5000 habitants. La poursuite des investissements en matière d'accessibilité avec les travaux de mise aux normes de nos équipements publics pour les personnes à mobilité réduite et en matière de cadre de vie, avec les aménagements paysagers de nos espaces verts, qui seront reconduits.

Cadre de vie, sécurité, environnement, éducation, voirie, lien intergénérationnel, sport, culture... le parcours de cette nouvelle publication vous permettra de découvrir l'étendue de notre action au quotidien en faveur de la qualité de vie de tous les Marcellinois et Marcellinois.

Enfin, je souhaite avoir une pensée émue pour le Colonel Beltrame dont je salue l'héroïsme, l'abnégation et la mémoire de cet homme qui s'est sacrifié pour sauver des vies. Je souhaite qu'un espace lui soit consacré sur notre commune.

Eric LARDON,
votre Maire

Sommaire

Magazine municipal • #12 // juin 2018

MAIRIE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ : 04 77 36 10 90

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Eric LARDON

RESPONSABLE EDITION : Hélène DE SIMONE

REDACTION : Commission communication

CREDITS PHOTOS : ©Mairie de St-Marcellin

REALISATION : REPOSEDITIONS

IMPRESSION : IDO - TIRAGE : 2400 EX

CONTACT : helene.desimone@saintmarcellinforez.fr

EDITO

ERIC LARDON P.3

VIE MUNICIPALE

LES ACTUALITES DE NOTRE COMMUNE P.4à6

DOSSIER

FINANCES ET BUDGET 2018..... P.7à10

VIE ASSOCIATIVE

ANIMATIONS ET EVENEMENTS DES DERNIERS MOIS P.11

TRIBUNES LIBRES

ESPACE D'EXPRESSION P.15

Correspondants de presse

La Tribune/Le Progrès : Daniel DE SIMONE - 8 impasse du Mas
42680 SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ - 06 43 26 87 91 • dadyds@orange.fr

Le Pays : Caroline BOUQUET
bouquet.caroline@free.fr / 06 99 58 23 81



Loire Forez Agglomération

Une agglomération au service des habitants et des communes

Loire Forez agglomération est née le 1er janvier 2017, elle rassemble 88 communes, issues de la Communauté d'agglomération Loire Forez et des communautés de communes des Montagnes du Haut-Forez, du Pays d'Astrée et du Pays de Saint-Bonnet-le-Château. Dans la continuité des actions engagées, Loire Forez agglomération souhaite catalyser les énergies locales pour dynamiser durablement le territoire et répondre efficacement aux attentes de ses 110 000 habitants.



Vers une harmonisation des services sur l'ensemble du territoire

En 2017, les élus ont fait le choix de conserver, de manière provisoire, l'ensemble des actions et services tels qu'ils étaient assurés les années précédentes par les anciennes communautés. Tout au long du 1^{er} semestre, élus et agents de l'agglomération et des communes ont travaillé ensemble à dessiner la feuille de route du nouveau territoire, faisant d'une obligation réglementaire une opportunité pour développer le territoire et gagner encore en attractivité.

4 intentions stratégiques définissent aujourd'hui le projet politique jusqu'en 2020 :

- Favoriser une citoyenneté ambitieuse
- Entretenir et accompagner une dynamique économique positive en plaine comme en montagne
- Capitaliser sur une position géostratégique et touristique favorable
- Garantir et préserver le cadre de vie et l'environnement par un aménagement durable du territoire

En 2018, il s'agira d'élargir certaines compétences sur l'ensemble des 88 communes : voirie, éclairage public, assainissement, réseau culturel territorial. Une réflexion est également en cours sur la manière d'exercer la compétence enfance-jeunesse.

Ce travail progressif vise à proposer des services adaptés, améliorant la qualité de vie des habitants au quotidien.

Un plan local d'urbanisme intercommunal construit en collaboration étroite avec les communes

Afin de conforter les qualités du cadre de vie du territoire, l'ancienne Communauté d'agglomération Loire Forez (45 communes) avait lancé l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

En 2017, les élus communautaires ont choisi de poursuivre le travail entrepris et de finaliser un document unique pour les 45 communes qui s'étaient engagées dans cette démarche, en laissant aux autres communes le temps de s'approprier le sujet. En parallèle, Loire Forez Agglomération assure le pilotage des procédures (modifications ou révisions) sur les PLU communaux de l'ensemble du territoire (88 communes). Le PLUi est un document transversal, qui concerne les domaines de l'habitat, du développement économique, de la mobilité, de l'environnement, etc... Il permettra de planifier l'aménagement du territoire de manière cohérente et ambitieuse, pour répondre aux besoins des habitants, assurer le développement local, tout en respectant l'environnement. Il constitue un outil essentiel pour la mise en œuvre du projet global communautaire. En 2017, les orientations générales ont été formulées et discutées dans

les conseils municipaux ainsi qu'en conseil communautaire. Les résultats de ces débats seront pris en compte dans le projet d'aménagement et de développement durable, qui constituera l'une des pièces de référence du PLUi.

En 2018, les habitants et usagers seront associés au projet. Leurs avis sont essentiels pour bâtir un document répondant à leurs attentes et leurs besoins. Plusieurs outils seront déployés : réunions publiques, outils numériques, documents d'informations, expositions, etc. L'approbation du PLUi est prévue pour fin 2019. Dans un second temps, Loire Forez agglomération s'engagera dans l'élaboration d'un PLUi à l'échelle des 88 communes.



Réunion publique à Saint-Marcellin-en-Forez le 30 mars

Compostage

La Communauté d'Agglomération Loire Forez ayant été retenue pour l'appel à projet "Territoire Zéro Gaspillage Zéro Déchets", elle a souhaité poursuivre ses actions visant à développer la pratique du compostage. En fonction des spécificités des 3 sites de compostage installés par Loire Forez sur le territoire marcellinois, les résultats attendus sont les suivants :

- Réduire la quantité de déchets présentée aux ordures ménagères (foyers, restauration scolaire)
- Obtenir un engrais naturel et gratuit (jardins des foyers des Vachères ; jardin médiéval de l'école)
- Éduquer les enfants au développement durable et à l'éco-responsabilité
- Hygiénisation des effluents des toilettes sèches et non-prolifération d'éléments pathogènes au sein des parcelles cultivées aux jardins familiaux
- Contribuer au jardinage au naturel (paillage progressif des parcelles, mise en place progressive des composts en tas...).

Concernant le compostage pour les écoles, il y a eu à ce jour 4 visites de contrôle "poussé" auxquelles s'ajoutent plusieurs contrôles "éclair". Un transfert de matière a été effectué le 5 mars 2018 avec la participation des enfants. D'après les pesées effectuées en début de projet, il est déposé en moyenne 5,88kg par jour d'épluchures soit environ 100kg de déchets évités au mois, près de 900 kg sur une année scolaire.



Optimiser la collecte des déchets

Territoire zéro déchet, zéro gaspillage, Loire Forez Agglomération s'est engagée dans une démarche ambitieuse de prévention, de réutilisation et de recyclage des déchets. Trier davantage et produire moins de déchets contribuent à préserver les ressources naturelles, à économiser de l'énergie et à moins polluer l'air et l'eau. Loire Forez gère notamment la collecte des déchets ménagers et des déchets issus du tri sélectif (papier, carton, emballages plastiques et métalliques). Les 4 anciennes communautés procédaient de manière différente pour ces collectes : en porte à porte (containers gris et jaunes) et/ou en points d'apport volontaire. Pour l'instant inchangées, ces modalités de collecte seront harmonisées à l'automne 2018. Une information spécifique sera diffusée ultérieurement.

**Vous avez une question sur la collecte et le tri des déchets ?
Contactez le n° vert 0 800 881 024**



Eclairage public : diminution des points lumineux

La compétence éclairage public a été transférée par la commune à Loire Forez en 2014. Cependant, le choix des travaux reste en étroite collaboration entre les deux collectivités, puisque chaque année, le budget de l'agglomération réserve une enveloppe dédiée aux projets neufs de la commune, sur proposition communale, et une enveloppe pour des projets de mises en conformité.

Ainsi, depuis 2014, près de 240 000 € ont été investis pour un important travail d'optimisation et mise en conformité du parc d'éclairage. En effet, le parc d'éclairage public de la commune de Saint-Marcellin-en-Forez était initialement constitué pour une part importante de lampes à vapeur de mercure (330 sur 928, soit 35%). De plus, ces ampoules énergivores ont été interdites à la commercialisation en avril 2015, suite aux lois du Grenelle de l'environnement, car leur rendement est très faible : beaucoup d'énergie consommée pour un éclairage faible. Le traitement des lampes à vapeur de mercure neufs fait la part belle aux nouvelles technologies : LED sur tous les projets ou presque (192 installées ou sur le point de l'être). L'investissement pour changer ces ampoules est très conséquent et se fait progressivement. L'ensemble des lampes à vapeur de mercure auront été traitées à l'issue des travaux en cours. Des visites nocturnes ont été réalisées pour identifier des points lumineux non indispensables vis-à-vis de l'intérêt général. Les enjeux environnementaux et financiers sont aujourd'hui tels qu'on ne peut plus se permettre d'éclairer sans vérifier l'usage de chaque point. Cette politique de rationalisation du nombre de points a conduit à déposer des points non indispensables sur la commune, et à en créer d'autres parce que manquant sur des secteurs à enjeux.

Au total ce sont **169 points lumineux** qui ont ou sont en passe d'être supprimés : **-18%**

Détail des travaux :

- Route de Saint Romain : 5 945 € - Aire de Prahomma : 1 945 €
- Lotissement Le Mas : 55 825 € - Boulevard du Couhard (déplacement) : 1 400 €
- Déposes/reposes/traitement de lampes à vapeur de mercure (1^{ère} phase) :
19 800 € + 21 580 € + 11 720 € = 53 100 €
- Raccordement lotissement des Mazonottes : 1 725 €
- Déposes/reposes/traitement des lampes à vapeur de mercure (phase 2) :
113 430 € (en cours)
- Charles de Gaulle : 5 965 € (en cours)

En terme de consommation, ces travaux ont des conséquences, puisque les suppressions de lampes et les renouvellements par des LEDS permettent de diminuer la puissance souscrite théorique (-32% entre 2019 et 2014), de diminuer les consommations estimées (-38 % entre 2019 et 2014) et de diminuer les coûts de maintenance.

Détails :

De 330 lampes à vapeur de mercure en 2014 à 0 en 2018

(avec les travaux engagés ci-dessus) soit **moins 100%**

125 kva en 2014 et 84.5 kva en 2019 soit **moins 32%** (- 6 310 €)

538 724 kwh consommés en 2014 à 332 000 kwh estimés pour 2019

soit **moins 38%** (- 18 000 €)

En 2015, la facture pour le fonctionnement du parc d'éclairage de Saint-Marcellin-en-Forez (incluant la maintenance, la part fixe d'abonnement et la part variable de la consommation) était de 88000 €. En 2019, elle pourrait être de 62 000 € ce qui permettrait de "revenir" à un niveau proche de 2010 (61000 €) en dépit de l'augmentation du coût de l'énergie.

En matière d'investissement, le fait d'avoir déposé 169 points lumineux permettra une économie pour l'enveloppe "Voirie-Eclairage public", estimée à 165000 €, en raison du non-renouvellement dans les années à venir.



Leader Forez

Valoriser les ressources du Forez pour créer de l'activité et de l'emploi sur le territoire. Il s'agit d'un programme européen en faveur du développement territorial soutenant des projets pilotes en zone rurale. Il est alimenté par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Le territoire Loire Forez bénéficie d'une enveloppe financière de 2.3 millions d'euros pour la période 2014/2020. Une aide européenne adaptée aux besoins du territoire.

Vous êtes une personne publique ou privée et votre projet a pour ambition de :

- Valoriser les producteurs, les produits et les savoir-faire locaux
- Améliorer l'exploitation des ressources forestières
- Promouvoir la destination touristique du Forez
- Soutenir l'entrepreneuriat rural

Le programme Leader peut le soutenir.

Contact : l'équipe Leader est à votre écoute pour votre accompagnement dans la concrétisation de votre projet : **06 26 24 72 00 / leaderforez@loireforez.fr**

Travaux

Chemin des Faisans Chemin Rouge

Réalisation d'un pan coupé à l'angle du chemin des Faisans et du chemin Rouge afin de faciliter la sortie des engins agricoles.

Travaux réalisés par les agents des services techniques



Chemin des Mazonottes

Reprise complète du chemin des Mazonottes afin que les engins agricoles évitent le passage en centre-bourg.

Travaux réalisés par l'entreprise CHAUT FOLLEAT



Rond-Point du Benet

Reprise du rond-point du Benet avec élargissement de la bande roulante pour permettre le passage des camions et bus sans dégradation de l'ouvrage.

Travaux réalisés par Loire Forez Agglomération.



Pose de signalétique communale

Travaux réalisés par les agents des services techniques





Problématique du Bief

Qu'est ce que ?

Un ouvrage hydraulique, un seuil en rivière, un barrage, une levée, ... De nombreux termes existent pour indiquer un obstacle artificiel sur toute la largeur du lit d'un cours d'eau. Cet ouvrage construit de la main de l'Homme a pour objectif de modifier les écoulements naturels de la rivière pour la réalisation d'un usage.

Existe-t-il des barrages naturels ?

Oui, une cascade ou une chute d'eau peut être naturelle. Lorsque les rivières s'écoulent sur des pentes escarpées, elles créent des cascades, sans aucune intervention humaine.



Un droit d'eau ?

Le droit d'eau existe lorsqu'un ouvrage hydraulique en rivière est présent et permet un usage. Il autorise le prélèvement de l'eau. Il permet de connaître le propriétaire et/ou gestionnaire de l'ouvrage hydraulique en rivières et le "qui fait quoi" depuis le prélèvement de l'eau jusqu'à son usage et parfois jusqu'à la restitution des eaux à la rivière.

Il s'agit souvent d'un document ancien (18ème et 19ème siècle), contenant des informations précises telles que la hauteur de chute, les modalités de prélèvement, etc... Ce document précise également les droits du détenteur du droit d'eau mais aussi ses devoirs.

Exemples d'usage : meunerie, scierie, hydro-électricité

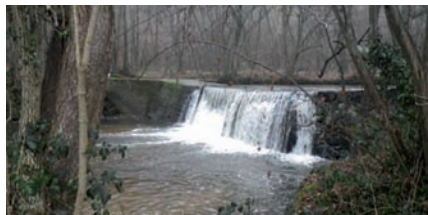
Chaque droit d'eau est spécifique à son usage et à l'ouvrage hydraulique.

Et s'il n'y a pas de document ?

Je me renseigne auprès de la Direction Départementale des Territoires de la Loire qui possède un service de Police de l'Eau et qui vérifie ce qui existe et ce que la loi exige pour chaque ouvrage.

Attention, un droit d'eau n'autorise pas à avoir de l'eau dans le bief d'alimentation en eau. Le bief étant l'aménagement qui permet à l'eau prélevée d'arriver jusqu'au lieu d'usage de l'eau.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre votre mairie et contacter le service rivières de Loire Forez Agglomération par mail à l'adresse suivante : rivieres@loireforez.fr



Participation citoyenne

La municipalité souhaiterait augmenter le nombre de référents "voisins vigilants" en 2018



Renseignements auprès de la police municipale au 04 77 36 10 91

CMEJ Conseil Municipal Enfants et Jeunes

Un moment de partage intergénérationnel entre le Conseil Municipal Enfants et Jeunes et les résidents de l'EHPAD "Les Bleuets". Afin de choisir le cadeau offert par le Centre Communal d'Action Sociale, il a été organisé un vote à la maison de retraite. C'est avec sérieux, que les enfants du CMEJ ont tenu le bureau de vote.



On notait 75% de participation parmi les résidents et le choix s'est porté sur un salon de jardin (60% des votants). Un après-midi d'échanges fort apprécié de nos anciens et des CMEJ. A renouveler plus souvent !

Accueil Jeunes Marcellinois

Journée inter centre avec St-Just-St-Rambert et Andrézieux-Bouthéon, le Jeudi 12 avril avec au programme un raid aventure (Kart, tir à l'arc, parcours sportif, sarbacane, course d'orientation, jeux libre, vélo...)



19 Mars Commémorations



Concours des Maisons Fleuries

LES LAUREATS RECOMPENSÉS

Samedi 27 janvier, salle polyvalente, a eu lieu la remise des prix du concours des "Maisons et Balcons fleuris" organisé par la municipalité. Ouvert à tous, ce concours vise à valoriser les initiatives privées de fleurissement qui contribuent à renforcer la qualité du cadre de vie et l'embellissement de notre commune. C'est en présence des membres du jury venus de Bonson, Saint Cyprien, Sury le Comtal, Saint Georges Haute Ville, Saint Romain le Puy et des agents communaux qui ont en charge les espaces verts de notre village, que les membres de la commission municipale du fleurissement ont remis à tous les lauréats leur prix composé d'une plante fleurie et d'un bon d'achat. Avant de prendre le verre de l'amitié, un grand merci a été adressé à tous les participants qui se sont engagés dans ce concours.

Palmarès 2017 :

Maisons Fleuries : 1^{er} : M. ZINUTTI, 2^{ème} : M. JUILLARD, 3^{ème} : M. TORSET, 4^{ème} : M. YAYA
5^{ème} : Mme BÉAL, 6^{ème} : Mme PONT-DUVERT, 7^{ème} : Mme CHEMINAL, 8^{ème} : Mme MAZET,
9^{ème} : Mme SOUVIGNET, 10^{ème} : M. BAROUX, 11^{ème} : M. FINET

Balcons Fleuris : 1^{ère} : Mme RIOUX, 2^{ème} : Mme GERIN ; 3^{ème} : Mme CHARTRON, 4^{ème} : M. FAYASSON



Les participants 2017

La municipalité encourage tous les Marcellinois à se mobiliser en 2018 pour rendre notre village plus attractif !

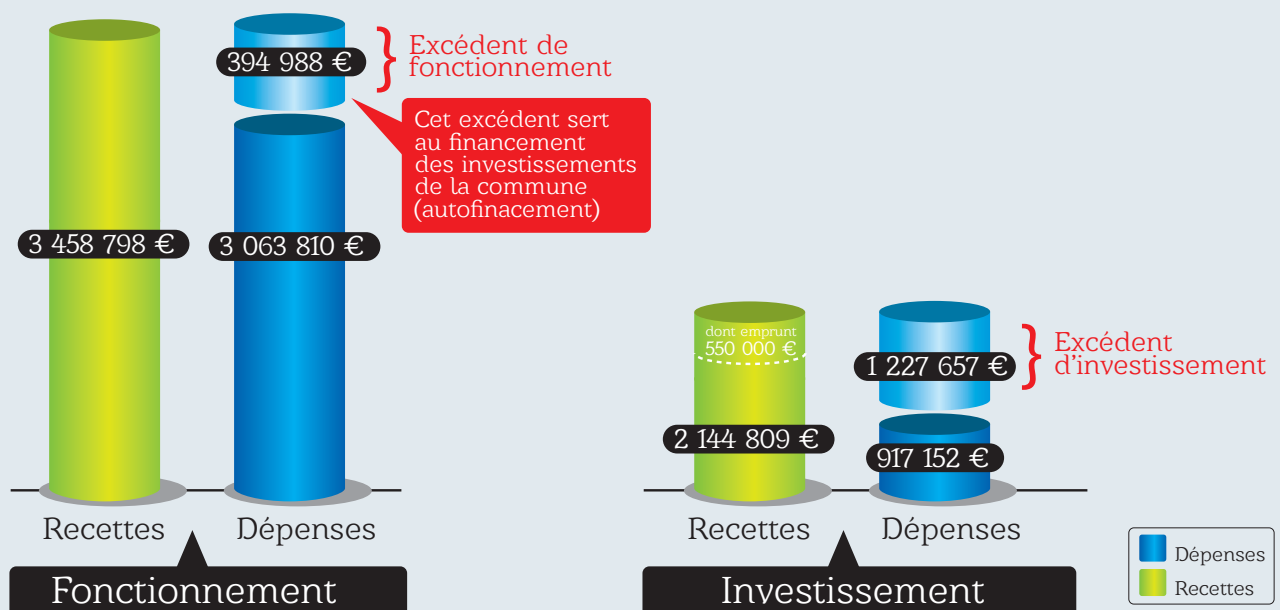


Finances & Budget 2018 de la Commune

Le budget prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la Commune pour une année civile. Il est le reflet des actions et des projets décidés par le Conseil Municipal. Le budget est composé de deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

- La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus.
- La section d'investissement intéresse essentiellement les opérations d'équipement d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la ville et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux.

Comptes annuels 2017 de la commune



Réalisations 2017



Dossier

Bulletin municipal de Saint-Marcellin-en-Forez

Bu de la C

Place du Docteur Villard



Rue Carles de Marzenod



Batailloux

Hameau
de Vérines

Jardin de la Marque



Rue Charles de Gaulle :
Travaux pour le remplacement
de 2 conduites d'alimentation
en eau potable avec mise en place
des compteurs en domaine public



Carrefour des Thennes



Impasse du Bief



3 243 168 €

don



2 543 148 €

dont report c

A noter

Continuation de la maîtrise des dépenses de t

- Pas d'augmentation des dépenses de p
- Maintien des dépenses à caractère gén (énergie, scolaire, cantine, fournitures administr

Baisse des dotations de l'Etat

Taux d'imposition de la commune

Les taux d'imposition
pour l'année 2018 (e

Budget 2018 Commune

Fonctionnement



Autofinancement 232 491 €

Investissement



Engagement 2017 268 672 €

Fonctionnement :

Personnel

Général au niveau de 2017

(matériel, réparations, entretien, bâtiments communaux)

Taxe d'habitation	11,03 %
Taxe foncière (bâti)	22,67 %
(non-bâti)	41,21 %

Les taxes restent inchangés
(et ce, depuis 2014.)

Réalisations 2017



Chemin d'Aquinton :
changement de
la canalisation
pour alimentation
en eau potable



Chemin de
la Saussonnière :
Eaux pluviales



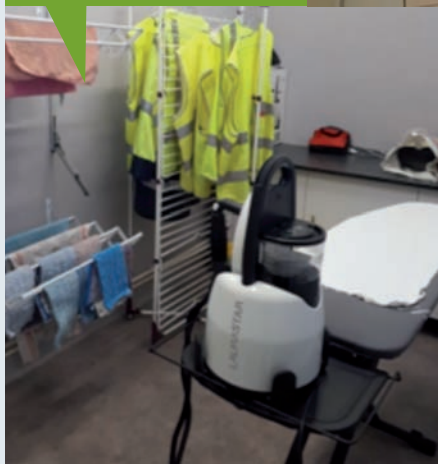
Cimetière : Réfection du jardin des
souvenirs et création d'un ossuaire
municipal



Salle Polyvalente :
Rénovation de
la cuisine



Ecole :
Création d'une
Laverie





**Résidence autonomie
'le Clos Pommier'**

Préau Sportif

385 000 €



**Aménagement
de l'îlot du Couhard**

560 000 €



**Création d'une liaison douce
entre le boulevard du
Couhard et le secteur des
écoles**

**Aménagement du Parvis
de l'école maternelle**



**Création d'une zone
de stationnement**

**Création d'un self
dans le restaurant scolaire**

60 000 €



120 000 €

Travaux d'isolation à l'école de la Paix

**Démolition des bâtiments rue du 8 mai :
Création d'un pôle médical**

Boîte à livres

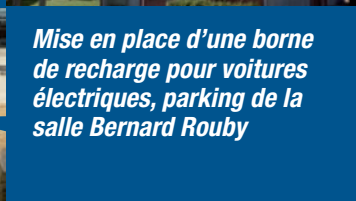


**Mise en place d'une borne
de recharge pour voitures
électriques, parking de la
salle Bernard Rouby**



Voirie :
Rue Charles de Gaulle
Rue des écoles
Route de Saint Romain
Chemin des Faisans
Chemin des Agriculteurs

Sécurisation du Rozet



Restaurant *Le moulin épicurien*

Installé au sein du village médiéval de Saint Marcellin en Forez, dans un ancien moulin rénové, le *Moulin Epicurien* vous propose une cuisine traditionnelle du terroir et méditerranéenne élaborée avec des produits frais et de saison.

Restaurant ouvert à midi : mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche, ainsi que les vendredis et samedis soirs (ouvert le jeudi soir d'avril à septembre)

Possibilité de réservation pour : les repas de groupes - séminaires fêtes de familles - cocktails / apéritifs dînatoires - repas de fin d'année.



**15 Rue d'Outre l'Eau,
42680 Saint-Marcellin-en-Forez**

09 73 21 57 34 | 06 63 13 27 68

moulinepicurien@free.fr



Saison Culturelle

La poursuite de la saison culturelle a été portée par plusieurs associations marcellinoises.

LES PARENTS VRILLENT

- ont débuté l'année 2018 par un conte musical drôle et poétique "Pirate et matelot : le secret de l'îlot d'or", le dimanche 14 janvier,
- puis sur leur invitation, le samedi 10 mars : comédie "On ne choisit pas sa famille", jouée par la troupe « LA TRAVERSE », et le samedi 14 avril, pièce "Ces gens-là" de la compagnie "LES BURDIVENTS".



ST MARCELLIN ART ET CULTURE

a présenté le vendredi 2 février un film "Costa Rica, la fièvre verte" pour Carnets de Voyages, commenté par Evelyne et Alain BASSET, et le vendredi 9 mars, conférence sur les pathologies vasculaires par le Docteur RICHARD, cardiologue.

OFFICE MARCELLINOIS D'ANIMATION

• Dimanche 21 janvier : spectacle dédié aux enfants : "Théâtre Guignols" organisé au profit du Sou des Ecoles, programmé sur deux séances au cours de l'après-midi.
• Vendredi 26 janvier : "Aux Freds de la princesse" pièce de théâtre co-organisée par Forez Rétro Auto Moto (FRAM).



• Samedi 10 Février 2018 : musique et chants avec la "SWING TRIO & CO" pour revisiter les standards de la chanson française, au bénéfice de la ST VINCENT.



• Vendredi 2 mars : pièce "Sur tout ce qui bouge" par la compagnie "MONT O REVES" au profit du CCAS.



• Samedi 31 mars : concert du groupe "SHAZAM" avec un spectacle musical en hommage au rock des années soixante.



En outre, plusieurs autres spectacles ont été organisés :

- Le dimanche 4 avril, l'école de musique "CŒUR A CORPS" a invité l'orchestre "TERPSICHORE", sous les directions respectives de Barbara BARNOUD, professeur de chant et chef de chœur, et Anne Elisabeth LEROY, chef d'orchestre, pour un concert commun.
- La troupe "ARTHALIE", invitée par "LES BEATRICE", a joué une comédie "L'Hôtel du n° 3" le samedi 24 mars à la salle Aristide Briand.
- Ce même jour à la salle Bernard Rouby, c'est une soirée théâtre au bénéfice du "PERE NOËL DU LUNDI" qui a été proposée par la troupe "PANTOMINE" avec la comédie "cabinets de crises".



Enfin, pour terminer cette saison culturelle 2017/2018, les marcellinois ont été invités par l'OMA avec la collaboration des associations adhérentes, à fêter la St Marcellin le vendredi 6 avril. C'est une soirée musicale interactive sous la houlette d'un animateur qui leur a été proposée. Les membres organisateurs souhaitent pérenniser cette manifestation qui aurait lieu chaque année à la même date.

Course Nature Marcellinoise

La 11^{ème} édition qui s'est déroulée le dimanche 8 avril, a repris les mêmes tracés de l'année précédente, à savoir :

- 3 parcours de marche,
- 3 parcours de course à pied,
- 2 courses découvertes pour les enfants nés entre 2003 et 2011.

Cette manifestation conviviale, en harmonie avec la nature a accueilli 1458 participants, toutes compétitions confondues.

C'est sous un ciel clément que les 937 coureurs ont pris le départ pour sillonner les chemins de la commune, soit 193 au départ du trail de 20 km, 481 pour l'épreuve de 14 km et 263 pour celle de 6 km. Dans le même temps, ce sont 404 marcheurs qui ont emprunté les différents sentiers pour 6, 10 ou 13 km. Et pour clore cette édition, 117 enfants ont pris le départ du parcours prévu pour eux (une ou trois boucles de 850 mètres selon leur âge).

Une nouveauté cette année, la mise en place d'une «garderie» pour la surveillance des enfants de 4 à 12 ans, permettant ainsi aux coureurs de participer à cette épreuve en couple. Cette initiative a particulièrement été appréciée par les parents des 24 enfants accueillis.

Rendez-vous pour la 12^{ème} édition en avril 2019 !





Comité de Jumelage



Escapade turinoise pour le comité de jumelage

NOUVEAU !

Citykomi

Un nouveau canal dédié à la "vie associative" de la commune est accessible sur l'application.



BMX

Ce sport attire à St Marcellin en Forez, cent pilotes (cinq filles seulement) de 5 à 46 ans. Ces sportifs sont de véritables sprinters, 400m environ de piste fermée avec différentes bosses.



En se classant 6^{ème} au Championnat de France, Théo SAURON s'est qualifié pour le championnat. Pierre Coston se joint à lui dans la catégorie 17-24 ans. Lors du Championnat de la Loire 2018, le club compte quatre finalistes, deux vice-champions Tom Audras (pupille) et Pierre Coston (junior) et pour la 2^{ème} année consécutive, Théo Sauron est champion junior 2018.



Théo, champion de la Loire et Pierre, vice-champion junior, pilotes nationaux

Le club porte haut les couleurs de la commune avec un pilote sur la coupe du monde, quatre pilotes européens, deux nationaux, onze sur le challenge France (1/4 sud-est) et vingt régionaux. Le 29 avril, la première manche de la Coupe de la Loire s'est déroulée sur la piste des Allins. Il faut rendre hommage aux parents bénévoles qui sont toujours prêts pour l'entretien de la piste ainsi qu'aux sponsors.

Championnats de France de Yoseikan Budo

Dojo2AMY :

5 compétiteurs engagés, 2 champions de France !



Au premier rang : Vincent, Arthur et Odric, Au deuxième rang, les deux champions de France : Lucille et Lucas entourant leur maître Sébastien Vigier

Lucille Cornède (15 ans) et Lucas Ubertini (20 ans) ont tous les deux confirmé leurs qualités sportives : après avoir remporté la coupe de France à Vitrolles (13) au mois de Janvier 2018, ces deux compétiteurs ont brillamment remporté leur titre de champion de France à la Maison du Judo à Lyon. Lucas a combattu ses adversaires avec une détermination sans faille, alliant puissance et volonté, il a remporté sans contestation possible le titre de Champion de France. Lucille quant à elle ne laissait aucune chance à ses adversaires. Avec rapidité, précision et agilité, elle a dominé ses combats. Vincent Rivet Talbotier (13 ans), Odric Bayard (15 ans) et Arthur Caputo (15 ans) n'ont aucunement démerité : ils se sont montrés dignes de leur sélection pour participer à cet événement de niveau national.

Pour mémoire, en janvier 2018, à Vitrolles lors de la Coupe de France de Yoseikan Budo les quatre compétiteurs engagés : Luca, Lucille, Odric et Arthur, procédaient à une razzia de médailles. Tandis que le nom de notre commune résonnait à chaque annonce de résultat, ils propulsaient le dojo 2AMY au niveau national en remportant : 3 coupes de France (catégorie pieds poings, projections, immobilisations), une coupe de France (en catégorie Armes) et deux médailles d'argent (en catégorie pieds poings).

A l'issue des championnats de France, Sébastien Vigier, leur professeur, s'est adressé à tous ses compétiteurs. Il ne cachait pas sa fierté quand il les a remerciés pour avoir brillamment représenté le Dojo 2AMY, avec courage, persévérance, partage et esprit d'équipe. "Tout cela n'est pas dû au hasard, outre vos qualités d'athlètes, le sérieux de votre travail et votre implication à l'entraînement sont sans nul doute à l'origine de vos excellents résultats et vous êtes encore en dessous de votre potentiel de progression !...". Cette journée de championnat de France a été dédiée par l'ensemble de l'équipe à la mémoire d'Emma Faurie, qui nous a quittés prématurément.

Outre le Yoseikan Budo, le Dojo 2AMY propose à ses adhérents des cours de Capoeira (Art Martial brésilien), des groupes de Pilates : méthode de gym douce accessible et ouverte à tous. Equilibre et maintien sont les maîtres mots de cette activité qui repose sur la respiration et les bonnes postures du corps. Le dojo 2AMY propose aussi des groupes de Bioénergie (groupes de "travail" corporel, ouvert à tous, visant le relâchement profond des tensions musculaires en vue d'un mieux-être corporel et psychologique). Tous ces groupes sont encadrés par des professionnels.

Renseignements Sébastien Vigier : 06 09 39 96 58



Nouveaux commerces et artisans

L'extra frais
des Marcellinois
Nouveau magasin
Fromage - Charcuterie
Traiteur - Fruits & Légumes

09 87 08 64 49
Saint-Marcellin-en-Forez



Transports Bergeron

120 chemin de Trémoulin - ZA les Plantées
Saint-Marcellin-en-Forez

L'entreprise BERGERON SARL transport de marchandises, créée en 1986 sur la commune de Luriecq a déménagé courant mars à Saint-Marcellin-en-Forez, 120 chemin de Trémoulin - ZA les Plantées.

Elle a pour activité le transport en benne, la vente de divers carburants et propose également des services de location de matériels travaux publics, professionnels et particuliers.

A ce jour, l'entreprise BERGERON SARL compte 35 chauffeurs routiers (dont 3 femmes), plusieurs saisonniers ainsi que 3 secrétaires.

M. BOURGIER Christophe, M. THIOLIERE Jean-Yves, Mme ROCHER Laurence et toute leur équipe vous accueillent du lundi au vendredi de 7h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 et le samedi matin de 8h00 à 12h00.

www.transports-bergeron.fr

INNOVA DECORS

Plâtrerie-peinture
Neuf et Rénovation

07 71 62 47 87
innovadecorsloireforez@outlook.fr



PLÂTRERIE PEINTURE

07-71-62-47-87

Neuf et Rénovation

42680 St Marcellin en Forez

innovadecorsloireforez@outlook.fr



Michalon
Cédric
Electricité Générale

42680 St Marcellin en Forez

06 02 12 67 18

michalon.c@hotmail.fr

Entreprise MICHALON

Electricité générale

Saint-Marcellin-en-Forez

06 02 12 67 18

michalon.c@hotmail.fr



2 présidents mis à l'honneur lors de la cérémonie des voeux au monde économique.



Henri ROBIN : association du lotissement du Mas

Monsieur ROBIN habite Saint Marcellin en Forez depuis novembre 1979, est président de l'association du Mas depuis mars 1982 avec 35 assemblées générales et 150 réunions de bureau à son actif, sans compter les rencontres avec les administrations et services. Il ne faut pas oublier les deux jugements au tribunal de grande instance de Montbrison et à la cour d'appel de Lyon pour un litige opposant l'association au lotisseur.

Joseph DEHAN : président d'honneur du Tennis Club Marcellinois

Le Tennis Club Marcellinois a près de 40 ans. Après des années difficiles, le club s'est reconstruit et c'est début 2000 que Joseph DEHAN est arrivé à la présidence du club. Il a su développer l'école de tennis, mettre en place les "stages découvertes" et est à l'origine du tournoi "open senior", s'en suivront le tournoi de Printemps et le tournoi Jeunes.

En 2012, après dix ans de présidence, il a souhaité prendre du recul. Aujourd'hui, il est président d'honneur et reste présent pour apporter son soutien et son expérience à la nouvelle équipe en place.

Quizz Couverture

Réponses

- | | |
|----------------------------|------------------------|
| 1 - Rue de la Libération | 5 - Hameau de Grézieux |
| 2 - Hameau de la Roche | 6 - Batailloux |
| 3 - Place Sainte Catherine | 7 - Hameau de la Roche |
| 4 - Rue de la Paix | |

4 AGENCES SPÉCIALISÉES EN DALLAGES, PAVÉS, PAREMENTS...

Andrézieux-Bouthéon
11, boulevard Jean Jaurès
04.77.55.45.18

L'Horme
3 avenue Berthelot
04.77.22.28.22



Sorbiers
9 rue Jean Berthon
Zi du moulin Gillier
04.77.53.80.68

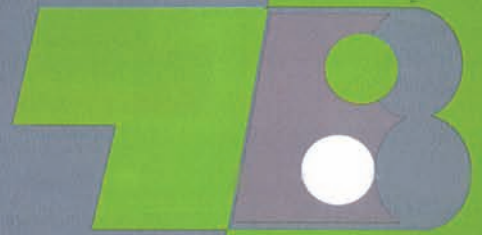
Saint-Genest-Lerpt
Dourdel
04.77.90.95.06

Pierres Naturelles // Grès Cérame // Bois // Galets Décoratifs // Gabions

**Votre spécialiste en aménagement extérieur
et dallage piscine au service des professionnels
et des particuliers !**

BRUYAS

TRANSPORT



AMBULANCE TAXI VSL

Transports toutes distances
Gares-Aéroports-Discothèques
Transports de malades assis / couchés
(Entreprise Agrée)

Berlines - Grand Monospace - Véhicules 8 places



T. 04.77.02.01.25
F. 04.77.47.22.29

contact@transport-bruyas.com
www.transport-bruyas.com



Tribune libre à :

“St-Marcellin en-Forez, Le village qui nous rassemble”

Le vote du budget 2018, adopté une fois encore à l'unanimité lors du conseil du mois de mars dernier, constitue un moment essentiel dans la vie municipale car il est l'outil de pilotage indispensable à la mise en œuvre de notre politique, pour l'année à venir.

Le contexte budgétaire, toujours difficile et extrêmement contraint, dû à la baisse des dotations engagées depuis plusieurs années, continue d'impacter les finances communales. C'est la raison pour laquelle nous avons construit notre budget, afin d'amortir les baisses des recettes et de maintenir un niveau d'investissement ambitieux et réaliste. La non augmentation de la fiscalité locale est un principe auquel nous ne dérogeons pas, comme nous nous y étions engagés auprès de vous au moment des élections municipales.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement, la baisse des dépenses courantes grâce à la rationalisation des achats, le contrôle régulier par le groupe de travail du suivi des investissements (même si nous avons été contraint de décaler à cette année la construction de la salle multi activités, pour un problème de compatibilité du PLU), une rigueur accrue dans le contrôle des besoins et la maîtrise des dépenses de personnel grâce la mutualisation de services avec LFA (Loire Forez Agglomération) nous permettent d'aborder l'année sereinement.

Enfin, la recherche de financements extérieurs est indispensable pour trouver de nouvelles ressources. Pour ce faire, nous actionnons tous les leviers possibles : LFA, le Conseil Départemental dans le cadre de leurs compétences et réponse à des appels à projets Européens.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes n'a jamais autant investi à Saint Marcellin en Forez. En effet, notre commune va bénéficier de près de 100K€ de subvention pour les travaux de parking et d'entrée de l'école maternelle Boulevard du Couhard .

Tribune libre à :

“Mobilisés pour Saint-Marcellin”

L'exécution du budget 2017 n'a pas soulevé de remarques majeures de notre part. L'excédent dégagé en fonctionnement a été largement supérieur aux prévisions, signe d'une bonne gestion mais également, peut-être, d'une prudence excessive.

Les très bons outils de gestion mis en place devraient pourtant permettre de maîtriser parfaitement l'exécution du budget et donc de faire des prévisions plus fines et proches de la réalité.

La surestimation des dépenses allée à la sous-estimation des recettes de fonctionnement, dans le budget primitif, peut conduire à rechercher des financements complémentaires pour l'investissement (emprunts) alors qu'ils ne seraient pas indispensables. C'est d'autant plus regrettable qu'en 2017, la réalisation du programme de travaux n'a pas atteint 50% de ce qui était prévu au budget. Attention quand même de se fixer, pour chaque projet, des plannings de réalisation réalistes, donc compatibles avec les différentes contraintes en visant 80% des travaux entrepris réalisés dans le délai prévu.

Même s'il y a des explications à cela (retards de procédures notamment), et que cela n'impacte pas les impôts locaux qui n'ont pas été augmentés, il est toujours dommage de laisser des financements inutilisés alors que les besoins sont bien réels.

Nous avons coopéré à l'élaboration du budget primitif 2018 qui a reçu notre accord car il est équilibré même s'il reste prudent.

Si toutes les dépenses prévues dans ce budget apparaissent utiles, il serait important d'avoir une vision à moyen terme des besoins de nos concitoyens. Cela permettrait d'établir une programmation pluriannuelle des investissements destinés à les satisfaire et de vérifier notre capacité à mobiliser les financements nécessaires à travers les budgets restant à venir.

Sylvie GIBERT, Marc COMBETTE, Guy JANIN

Tribune libre à :

“Saint-Marcellin, c'est vous”

De nombreuses activités ont lieu sur notre commune ce qui permet aux marcellinois et aux non marcellinois de pouvoir participer de près ou de loin aux événements de la ville.

Ce dynamisme permet d'avoir un réel sentiment de « bien vivre » à Saint-Marcellin.

Nous souhaitons remercier toutes les associations de notre commune pour leur investissement sans limite, leur dynamisme, leur volonté de faire de notre ville un lieu de rencontre, de spectacles et d'animations.

Le dernier événement notable est bien entendu la course marcellinoise qui a été à nouveau un franc succès.

L'engouement ressenti lors de cette journée était palpable et c'est grâce au travail de tout à chacun que de tels événements peuvent voir le jour.

Bravo à tous nos bénévoles connus et anonymes.

Malgré toutes les énergies déployées, les efforts de mouvement, d'activités, d'organisation, de nombreux commerces ferment leurs portes, et ou ne trouvent pas preneur. Certains projets n'aboutissent pas et ne verront pas le jour.

Le pôle médical avance bien et les premiers coups de pioche devraient être annoncés pour Octobre 2018.

L'installation prochaine de l'ambulancier est une bonne nouvelle.

Mais nous pouvons avoir des inquiétudes pour les autres projets annoncés et qui pourraient ne pas voir le jour.

Des travaux importants, cependant nécessaires vont devoir être mis en œuvre très prochainement sur la rue du Général de Gaulle. Nous comptons sur la citoyenneté et la compréhension de tous pour que cet épisode nécessaire se passe pour le mieux. Il faudra, cependant, être très attentif à la bonne signalétique pour ne pas rendre notre centre-ville inaccessible.

Il en est de notre affaire à tous de pouvoir rendre notre ville toujours plus attractive.

Zohra DACQUIN

Denis GARBAY

Espaces d'expressions...



Des Hommes, Un Savoir Faire, Une PME

CHOLTON
Canalisateur

TRAVAUX PUBLICS

REHABILITATION - AEP / ASSAINISSEMENT
BT / MT / TELECOM - FONCAGE / GENIE CIVIL

ENTREPRISES CERTIFIEES ISO 9001 : 2015

MARBRENERIE LAVEILLE-QUET

Caveaux Monuments dans tous granits
Tous travaux funéraires - Gravures - Réfections
Articles funéraires - Fleurs
Habilitation travaux de fossoyages n°95.42.01.10

Atelier - Bureau - Magasin - Expo
24 Chemin de Chézieux - ZA de Chézieux
42600 MONTBRISON
Tél. : 04 77 76 00 54 - 04 77 58 28 48
Adresse mail : laveillequet@orange.fr

Bureaux annexes : - 22 bd du Vernay 42380 ST BONNET LE CHATEAU - Tél. : 04 77 50 12 66
- Rue sous l'Eglise 63660 ST ANTHEME - Tél. : 04 77 58 28 48

Morgan
Advanced Materials

Stéphanoise de Sécurité

- Collectivités
- Entreprises
- Commerçants
- Particuliers

Notre mission, Assurer votre sécurité

5, boulevard Jules-Janin - 42000 SAINT-ETIENNE - Tél. : 04 77 92 83 92 - Fax : 04 77 92 83 99
stephanoise.de.securite@wanadoo.fr - www.stephanoise-securite.fr

PATRICK VERRIERE
TRAITEUR

Loire Sécurité Hygiène
Equipement pour les pros

Tél. 06 32 66 33 76

Philidet Sarl
David Dagand

CAP «Charpente bois» obtenu aux compagnons du devoir
Fabrication avec ou sans pose de charpentes industrielles et traditionnelles

Terrasse bois
Isolation thermique
Rénovation de couverture

04 77 52 84 10 - 06 72 27 55 55
sarphilidet@orange.fr - www.philidet-charpente.fr
ZA Le Placier - 42680 St Marcellin en Forez

RGE QUALIBAT

POMPES FUNÈBRES
Mariani

Permanence téléphonique 24h/24 - 7j/7
6 avenue de la libération • 42680 SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ
04 77 32 11 59